

Le 30 janvier 2024

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N° DP 2024-021

Familles

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Graines de Lien Mably La Pacaudière » et « Graines de Lien Riorges Renaison »

Convention relative au fonctionnement des LAEP avec le Département de la Loire

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	06 FEV. 2024
Publié	

DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président la délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement du projet et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que Roannais Agglomération gère deux Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : « Graines de Lien Mably La Pacaudière » et « Graines de Lien Riorges Renaison » ;

Considérant que le Département de la Loire participe partiellement au fonctionnement de ces structures par le biais de subventions ;

Considérant que ce financement est de 378 heures maximum par LAEP, pour une année pleine de fonctionnement, auxquelles s'ajoutent 10% pour un temps réservé à la formation, à la supervision et aux liaisons ;

Considérant que ce financement est conditionné à la signature d'une convention avec le Département de la Loire ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel pour les 2 LAEP « Graines de Lien Mably La Pacaudière » et « Graines de Lien Riorges Renaison », pour l'année 2024, est le suivant :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Frais de fonctionnement	145 117 €	Subvention Département	13 846 €	9,54%
		PS CAF	56 000 €	38,59%
		Reste à charge RA	75 271 €	51,87%
<b>TOTAL</b>	<b>145 117 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>145 117 €</b>	<b>100 %</b>

**DECIDE**

- De solliciter une aide financière au Département de la Loire relative au fonctionnement des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Graines de Lien Mably La Pacaudière » et « Graines de Lien Riorges Renaison » ;
- De signer la convention avec le Département de la Loire relative au fonctionnement d'un lieu d'accueil enfants-parents ;
- De préciser que cette demande est formulée au titre de l'année 2024.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,  
**Yves NICOLIN**  
Maire de Roanne